

## Accueil des joueurs de la Ligue sur les Parcours Auvergnats en 2010

### PRINCIPE

Depuis plusieurs années les Clubs de la Ligue accepte avec plaisir d'accorder occasionnellement la gratuité des greenfees à nos meilleurs joueurs régionaux.

Il n'y a pas de statut de "joueur de Ligue". Il s'agit d'une aide et non d'un droit. S'ils participent à une compétition, ils doivent régler leur engagement.

Sont concernés, les joueurs ou joueuses,  
licenciés et membres d'un club Auvergnat:

- classé(e)s à la dernière parution du Mérite Amateur;
- apparaissant "Non Classés" à la dernière parution du Mérite Amateur;
- titulaires du drapeau d'Or

### PROCEDURE A SUIVRE PAR LES CLUBS:

#### s'assurer systématiquement:

- sur le site de la FFGOLF (rubrique jouer en compétitions \ Mérite et ranking) que le demandeur apparaît bien au mérite.
- via EXTRANET que le demandeur est titulaire d'un DRAPEAU d'OR enregistré

### DEVOIRS DES "JOUEURS DE LIGUE"

- Réserver leur départ avant de jouer auprès du golf qui peut accepter ou refuser l'accès.
- Passer à l'accueil du club avant de partir sur le terrain
- Jouer les parcours normalement sans retarder les parties
- Adopter une tenue vestimentaire et un comportement corrects
- Respecter scrupuleusement l'étiquette
- Ne réclamer aucune priorité particulière sur le terrain.

Le Comité Directeur de la Ligue se réserve le droit de modifier la liste et/ou les critères des "joueurs de Ligue" à tout moment en fonction du comportement des joueurs.